



Durée hebdomadaire de travail avec forfait 1717 H

Par **dedegeorgette**, le **16/04/2015** à **21:31**

Bonjour,

Je dois réaliser 1717 H à l'année mais je ne connais pas la durée hebdomadaire à effectuer.

J'ai 10 jours de RTT et sur mon bulletin j'ai 9 heures d'heures supplémentaires par mois.

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Par **P.M.**, le **17/04/2015** à **09:27**

Bonjour,

Je ne sais pas d'où vous tiré ce nombre d'heures à effectuer de 1717 h...

Les heures supplémentaires sont au delà de la durée légale du travail de 35 h par semaine ou 151,67 h par mois...

Si vous devez effectuer plus que la durée légale du travail, cela devrait être précisé au contrat de travail...

Par **dedegeorgette**, le **17/04/2015** à **11:35**

Bonjour,

Ce forfait d'heures 1717 est précisé dans mon contrat de travail. Je ne sais pas si je dois effectué 37h30 ou 39h par semaine?

Je vous en remercie par avance.

Cordialement,

Par **P.M.**, le **17/04/2015** à **12:13**

Si rien n'est précisé au contrat de travail, comme je vous l'ai dit, vous ne devez faire que 35 h par semaine mais il semble que ce nombre d'heures corresponde à un Accord RTT et je

présume qu'il y a une explication sur ce forfait d'heures...